

On n'en veut pas !

C'est une énorme quantité de déchets très dangereux qui serait brûlée dans l'incinérateur de Salaise sur Sanne. Il s'agit d'HCB, un des pires polluants existants, interdit en Europe depuis 81 et dont l'exportation est interdite par la Convention de Bâle. Le Danemark et l'Allemagne ont refusé son importation. Le groupe chimique ORICA d'Australie envisage de les envoyer en France. Pourquoi Trédi/Salaise deviendrait-il « l'incinérateur-poubelle de la planète » alors que notre région est déjà durement impactée par des pollutions reconnues cancérigènes par l'Organisation Mondiale de la Santé ?

TREDI / SALAISE, AUJOURD'HUI :

Depuis "l'affaire des déchets d'Abidjan" en 2006 et par rapport à la pollution catastrophique émise auparavant, TREDI a fait des progrès considérables dans son traitement des rejets et sa communication est plus transparente.

Même si l'incinérateur TREDI de Salaise est "moderne", il y a comme dans tout incinérateur et c'est inévitable, des phases de fonctionnement (démarrages, températures instables, pannes, by-pass des filtres) pendant lesquelles les rejets sont mal ou pas du tout contrôlés.

Depuis 2002 la réglementation n'a pas évolué et des dépassements des normes sont toujours acceptés.

En 2013 **VIVRE** a ainsi relevé de nombreux dépassements des normes de rejet dans l'air, (dioxines et autres) ou dans l'eau du Rhône (fluorures, mercure, arsenic, etc...).

Par exemple, le 22 juin, c'est 11 kilos de mercure qui ont été rejetés au Rhône, soit 125 fois le flux maximum autorisé.

Le problème avec l'incinération, c'est qu'elle ne fait que masquer et déplacer le problème du traitement des déchets. Elle ne détruit pas les polluants mais les transforme en d'autres polluants, parfois plus dangereux que les déchets brûlés.

Et plus on filtre l'air, plus les polluants (les imbrûlés ajoutés aux nouveaux polluants créés par la combustion) sont concentrés dans les résidus. D'ailleurs ces nouveaux déchets partent régulièrement de Salaise pour être enfouis en Bretagne ...

Avec l'incinération "moderne", ce qui ne va plus dans l'air va dans la terre !

Les polluants ne disparaissent pas !



QUEL EST CE DECHET QUE L'AUSTRALIE VEUT NOUS ENVOYER?

Pour la Convention de Stockholm, **l'hexachlorobenzène (HCB)**, cancérigène reconnu –entre autres nombreux et redoutables effets- fait partie de la liste dite des « douze salopards », les pires polluants organiques persistants (POP) existants.

Il fait partie des cancérigènes du groupe 2B du CIRC (Comité International de Recherche sur le Cancer).



L'HCB est interdit dans la Communauté Européenne depuis 1981.

Il peut-être produit de façon volontaire (solvants, pesticides) ou **involontaire** lors de certaines fabrications, dans l'industrie du chlore ou **l'incinération des déchets**.

Les milliers de tonnes d'HCB stockés en Australie ont évidemment fui et gravement pollué la nappe d'eau sous Sydney (Daily Telegraph, 1/2/2007).

Seuls des robots peuvent manipuler ces barils.



MAINTENANT, QU'EN EST-IL ?

Après les déchets toxiques d'Abidjan (2007), les pesticides d'Ukraine (2013), la valse des déchets autour de la planète continue.

Voici maintenant plus de 15 000 tonnes de ce polluant particulièrement dangereux qui arriverait d'Australie. Il est difficile de savoir exactement la quantité totale destinée à être brûlée chez nous après le "ballon d'essai" de 132 tonnes d'HCB en provenance d'Australie annoncé pour fin 2014.

Mais la demande lors d'une **précédente tentative en 2008 d'exporter ce stock en Allemagne** portait sur 22000 tonnes.

En 2010, **le Danemark, sollicité, avait également refusé l'admission de ces déchets**.

Il faut dire que les riverains allemands et danois s'étaient fortement mobilisés, ainsi que de nombreuses organisations internationales.



Orica, géant de la chimie, qui a produit ce poison et le stocke depuis des décennies vient donc de déposer auprès du gouvernement australien une demande d'exportation en France.

DEROGATION NON JUSTIFIEE !

L'exportation de ces déchets dangereux est interdite par la Convention de Bâle "*sauf circonstances exceptionnelles*" telles que l'incapacité du pays d'origine à le traiter.

La différence avec les "*déchets d'Abidjan*" est que l'Australie pourrait le faire par un traitement chimique.

Une exception ou dérogation à la Convention de Bâle n'est donc pas justifiée car ce pays dispose ou pourrait disposer d'un ou plusieurs moyens de les traiter.

C'est d'ailleurs la raison du refus des autorités allemandes et danoises de donner leur accord pour la réception de ce stock d'HCB.

IL Y A D'AUTRES SOLUTIONS ...

En effet, plusieurs techniques alternatives à l'incinération sont disponibles pour détruire, par traitement chimique, ce type de déchets. Destruction à 100 % ou de manière souvent bien plus efficace et non polluante que l'incinération.



Ce que nie depuis toujours ORICA, la société australienne qui a produit ce poison et le stocke depuis des décennies.

Le procédé est dit être onéreux.

En tout cas, ORICA ne veut pas en entendre parler et prétexte l'impossibilité de le traiter sur place pour obtenir l'autorisation de l'exporter. ORICA dit que les habitants empêchent la construction d'un incinérateur sur place.

On les comprend, mais ce qu'ORICA ne dit pas, c'est que les habitants seraient tout à fait d'accord

pour la construction sur place d'une installation de traitement chimique qui les débarrasserait de ce stock d'HCB par une technique n'engendrera pas une nouvelle pollution.



(usine chimique d'ORICA)

Et la taille du stock justifierait qu'ORICA construise une telle unité de traitement pour s'en débarrasser de manière sûre en Australie, plutôt que de l'envoyer au-delà des mers.

POURQUOI CHEZ NOUS ?

Parce que les autres pays sollicités ont refusé !

En France tout est possible, mais pourquoi est-ce toujours chez nous que ça arrive ?

Nous sommes inquiets du risque que TREDI devienne "l'incinérateur - poubelle du monde" parce qu'il y aura inévitablement des rejets.

Notre région n'a pas à supporter les rejets d'incinération des déchets les plus polluants de la planète, parce que certains ne veulent pas se donner les moyens de traiter dans leur propre Etat.

Le transport d'une si grande quantité d'HCB depuis l'autre bout de la planète ne serait pas sans risque et ici, nous avons déjà assez de notre propre pollution.



Il serait irresponsable de rajouter une pollution venue d'ailleurs à notre propre production de pollution qu'il est impératif de réduire pour des raisons sanitaires.

En conséquence pour VIVRE , l'incinération à Salaise de cette énorme quantité d'HCB importée d'Australie est inacceptable.